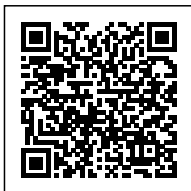


LE SITE PRIMEONLINE.TRADE

Category: [Placements atypiques](#)

Tag: [Enquête](#)



Ce site frauduleux propose d'effectuer des opérations de trading sur de nombreux produits. Il est écrit en anglais, en arabe et en français. Il est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 04/05/2022. Il est à noter que toutes les informations juridiques sont en anglais. Nous déconseillons tout contact avec ce site.

Le site internet

Il a été créé le 25/02/2021. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/primeonline.trade>

Nos recherches

La page accueil :

Nous la publions ci-dessous :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/05/La-page-accueil-du-site-primeonline.trade_.pdf

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 44 20 39 91 25 48

Les produits

Nous publions les pages relatives aux produits proposés :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/05/La-page-comptes-du-site-primeonline.trade_.pdf

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/05/La-page-les-produits-du-site-primeonline.trade_.pdf

Les traducteurs utilisés sont de mauvaise qualité au vu de certaines tournures. A titre d'exemple, nous reprenons un extrait de la page les produits :

"Découvrez une opportunité mondiale avec une variété de classes d'actifs avec le courtier superlatif "

Les informations juridiques

Elles sont toutes en anglais ! Cette anomalie doit être un des facteurs qui doit vous faire renoncer à tout contact. L'examen des conditions générales n'a pas permis d'identifier la société ou les personnes qui exploitent ce site.

Nous publions la page à propos :

http://adcfrance.fr/wp-content/uploads/2022/05/La-page-a-propos-du-site-primeonline.trade_.pdf

Il est sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 04/05/2022.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Si vous avez effectué un investissement sur ce site, vous pouvez nous contacter à l'adresse placement@adcfrance.fr. Il faudra simplement nous joindre dans votre mail le ou les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<http://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 47 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle dont vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<http://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

